

<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article480>

Histoire d'oies (suite).

- Revue N°45 -

Date de mise en ligne : mercredi 23 décembre 2009

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Les oies ! Encore les oies ! Mais pourquoi ?

Lorsque j'avais découvert l'article « Bête comme une oie » dans un supplément du « Petit Journal » du dimanche 29 août 1898, il était aussi question d'un jeu « **le tir à l'oie** ». Mais ce jeu m'avait paru si cruel que je n'avais pas eu envie d'en parler. Qu'est-ce qu'en effet le tir à l'oie ?

Voilà ce qu'écrivait l'auteur de l'article, Jacques d'Esnée :

Il est un jeu barbare auquel on a vu souvent des gens du peuple s'exercer autrefois dans les guinguettes et les cabarets des barrières et de la banlieue ; c'est ce qu'on appelait le tir à l'oie.

On plaçait le cou d'une oie entre deux bâtons assez rapprochés pour empêcher la tête de passer, et le malheureux oiseau se trouvait ainsi suspendu. Les joueurs, dont chacun avait payé une certaine somme au gargonier, se plaçaient à vingt-cinq ou trente pas, armés de longs bâtons qu'ils lançaient à la pauvre bête. Le corps de l'oiseau était préservé par des planches et seule sa tête pouvait être atteinte.

Pour gagner l'enjeu, il fallait que cette tête fût coupée par les bâtons auxquels elle servait de but et que l'oie, tombât à terre, tout à fait décapitée. Il arrivait le plus souvent que l'oie était touchée vingt fois avant de mourir. Plus elle était blessée, plus le jeu prenait d'intérêt ; les convulsions de son agonie faisaient le bonheur des joueurs, dont elles excitaient l'hilarité.

Grâce à la loi Grammont, grâce à la Société protectrice des animaux qui veille à l'exécution de cette loi, le tir à l'oie est devenu heureusement rare.

J'avais donc décidé d'oublier ce jeu cruel, lorsqu'en lisant Â« l'Almanach Champenois 2009 Â», je tombe sur un article Â« **Le tir à l'oie** Â».



Le tir à l'oiseau tend, aujourd'hui à disparaître. Il y a une trentaine d'années, ce jeu traditionnel se pratiquait en de nombreux villages. Suivant l'habitude locale, l'oiseau pouvait être une oie, un coq ou, même un canard. Dans la plupart des cas, l'animal, préalablement tué, est suspendu par les pattes à une perche ou à une potence qui place son cou à hauteur d'homme. Chaque garçon du village est autorisé à jouer à tour de rôle. On bande les yeux du joueur et on lui lie un vieux sabre émoussé au poignet. Au signal donné par un tambour, dans ce qu'il pense être la bonne direction puis lorsqu'il juge être arrivé à bonne distance, il donne un coup de sabre devant lui. Si son jugement a été bon, il frappe le cou de l'oiseau mais ne le coupe pas nécessairement car, pour corser le jeu, on prend soin d'enrouler ce cou de charpies. Les jeunes filles qui assistent au tir se placent au plus près de l'oiseau en espérant en recevoir des gouttes de sang car la croyance ancienne assurait qu'ainsi elles seraient heureuses en ménage et auraient autant d'enfants que de gouttes reçues. Lorsque enfin un tireur a réussi à couper le cou, l'heureux gagnant le pique à la pointe de son sabre tandis que ses camarades portent le vainqueur en triomphe jusqu'au café du village où l'animal est cuisiné et dégusté par toute la jeunesse.

En d'autres villages, l'oiseau est placé dans une tourie de paille dont le fond a été percé et par où on laisse passer le cou de l'oie ou du canard, la tourie étant suspendue. Autrefois, lorsque l'animal n'était pas tué au préalable, dans quelques villages on jouait à Â« l'arrochage du coq Â». Ce jeu consistait à placer l'oiseau dans une tourie qu'on plaçait au sol en laissant passer, par l'orifice, la tête et le cou du coq. Les joueurs se plaçaient à dix ou vingt pas et devaient abattre la bête en lançant un bâton d'une longueur de cinquante à soixante centimètres, le Â« quinet Â».

L'almanach Champenois ne précise pas dans quels villages se pratiquait ce jeu. Mais je décidais de chercher s'il avait lieu chez nous.

Eh, oui ! **A Passavant**, les moins jeunes se souviennent. J'ai rencontré Jean et Agnès Détente.

Jean se souvient très bien de ce jeu qui se déroulait le mardi de la fête au village. La fête a toujours lieu le dimanche de Pentecôte, mais autrefois, elle durait trois jours. Le dimanche on dansait sur la place du village, le lundi on dansait dans la forêt à Saint Rouin et le mardi était **la journée de l'oie**.

Histoire d'oies (suite).

Le mardi de la fête, dans l'après-midi, les gens se rassemblaient sur la place près de l'église. Une oie, morte, était attachée, le cou pendant, aux limons levés d'une voiture à deux roues. Cette voiture était placée sur la route près de l'ancienne poste.

Les jeunes gens, les yeux bandés et un sabre à la main, devaient chacun leur tour,

essayer de couper le cou de l'oie. Ils avaient une centaine de mètres à parcourir et étaient accompagnés d'un joueur de tambour. Cela ne devait pas être facile. Le public s'amusait et se moquait des participants qui donnaient souvent de grands coups de sabre dans le vide.

M. Galichet, autre habitant de Passavant, âgé maintenant de quatre-vingt-quatorze ans, a toujours connu cette coutume et se souvient d'avoir coupé deux fois le cou de l'oie.

Les jeunes achetaient l'oie qu'Agnès leur a fournie de nombreuses années. Elle était retenue d'une année sur l'autre, et précise-t-elle, l'oie devait être jeune et tendre. Les jeunes la mangeaient le soir même au café. Comme il y en avait deux à l'époque dans le village, le repas se faisait une année chez l'un, une année chez l'autre. Cette coutume a disparu dans les années 1960.

Pourquoi cette coutume ? Pas de souvenirs dans d'autres villages. Pourquoi a-elle duré aussi longtemps à Passavant ?